

LE PROJET



LES AMBITIONS DU PROJET :

- > Un patrimoine environnemental préservé et renforcé pour favoriser le développement de la biodiversité.
- > La recherche d'habitats de qualité intégrés dans leur environnement et le paysage.
- > Des logements qui répondent aux défis énergétiques.
- > Une mixité de logements et de modes d'habiter.

► Le maintien de la trame verte

Les spécificités environnementales du site de Saint-Marc constituent des richesses pour le futur quartier. Ainsi, le maillage bocager présent sur le site sera le support d'un habitat naturel mais également de cheminements actifs.

La richesse environnementale et paysagère de la haie centrale et son rôle de corridor écologique en font un élément central qui sera préservé des circulations routières.

► Des déplacements apaisés

À partir des haies bocagères, **une trame active dédiée aux piétons et aux cycles s'est construite**. La desserte automobile vient en complément et s'appuie sur les axes existants : la rue de la République, le chemin de la Locquenais et la rue Saint-Marc qui sont les amorces de la desserte des quartiers.

Les accès automobiles au futur quartier s'effectuent depuis le chemin de la Locquenais. Deux accès permettent de desservir le secteur nord structuré en boucle et en impasse. Pour le secteur sud, la desserte s'organise en impasse avec une voie unique qui permet d'accéder à l'ensemble des logements

Le chemin de la Loquenais est remodelé en conséquence mais conserve globalement son gabarit et son caractère rural créant ainsi une transition avec l'espace agricole.

► Une mixité d'habitats

Toutes les formes urbaines seront présentes sur le Domaine de Saint-Marc.

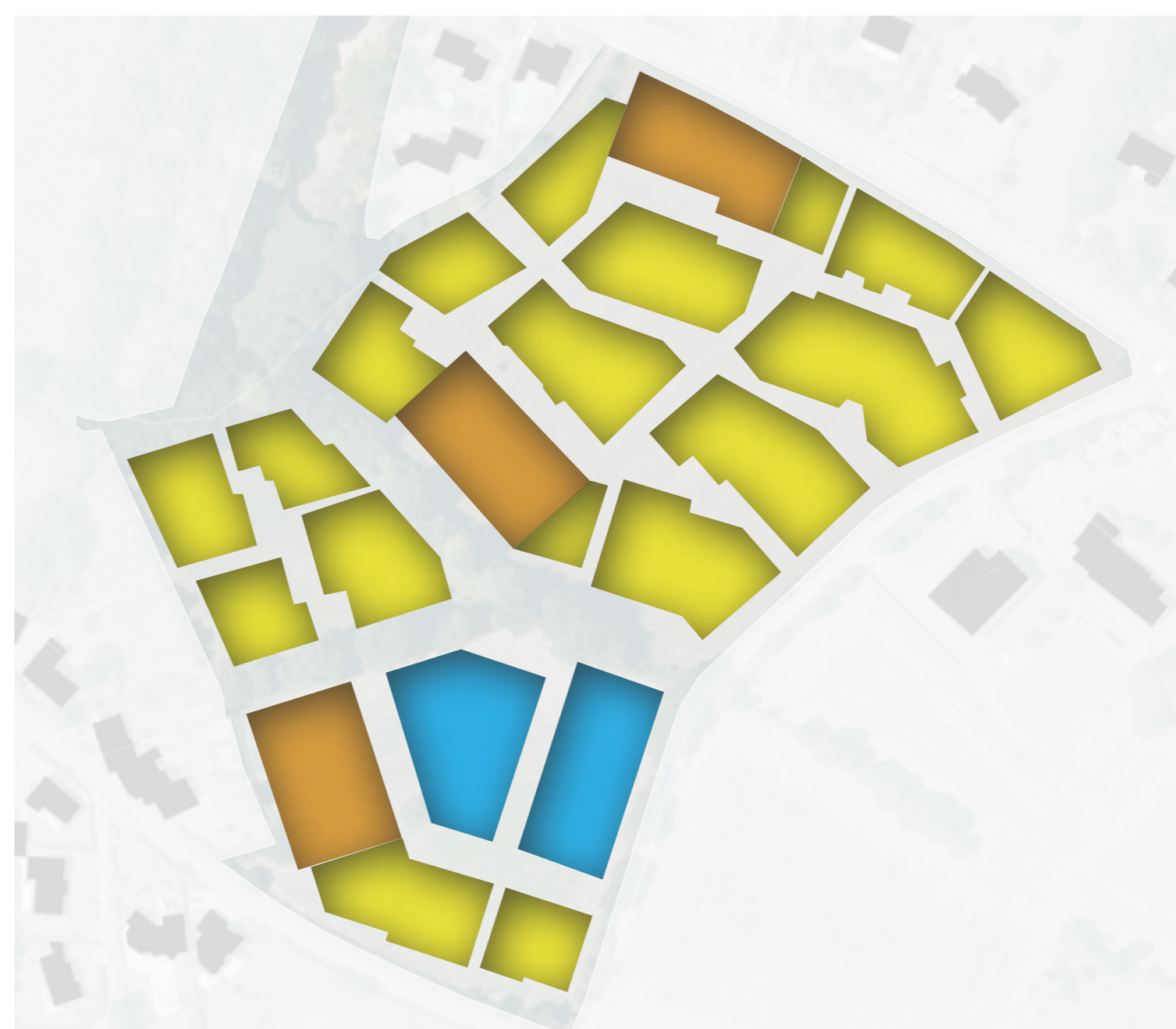
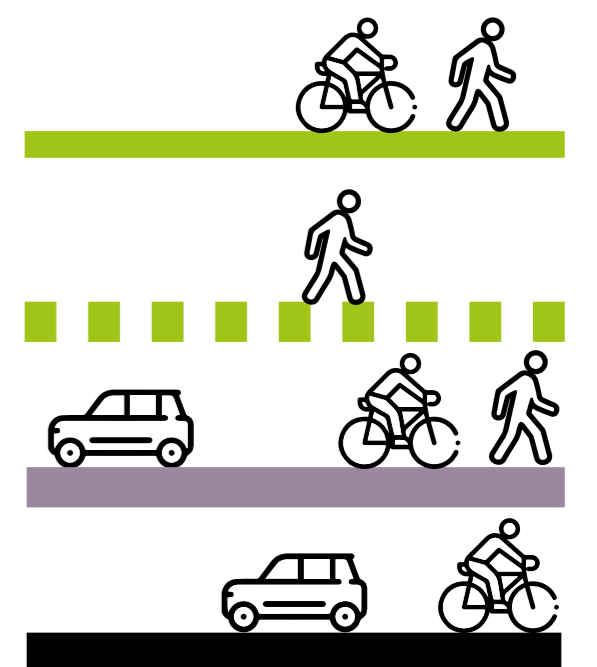
Elles nourrissent **la diversité du projet urbain**, permettent d'offrir **un parcours résidentiel complet** sur la commune et sont aussi **la base de la mixité sociale**.

Jeune actif au début de sa vie professionnelle, familles nombreuses, couples à la retraite, famille monoparentale en transition, **chaque foyer pourra trouver sa place**.

Une réflexion sur l'accueil d'un **programme d'habitat participatif** est également à l'étude.



La rue Saint-Marc est réaménagée à l'occasion du projet. Voir panneau n°6 : Le réaménagement de la rue Saint-Marc.



- Des logements individuels
- Des logements individuels denses
- Des logements intermédiaires
- Des logements collectifs